



Ordonnance de télécom CRTC 2018-120

Version PDF

Ottawa, le 11 avril 2018

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	AMT 7555 Tarif des services d'accès – Modifications au service large bande dégroupé (LBD)	19 mars 2018	18 avril 2018
CoopTel	AMT 82 Tarif général – Introduction de modalités générales pour le service de fibre jusqu'au domicile ou jusqu'à l'entreprise	21 mars 2018	11 avril 2018

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général